

SYNDICAT MIXTE LANDES OCEANES

Monsieur Georges CINGAL
Président
Fédération SEPANSO LANDES
1581 route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Réf. : - KLK D19090824 KFK
Dossier suivi par :
RAMBEAU François

Le 27 SEP. 2019

Objet : Pôle résidentiel et touristique à dominante golfique à Tosse : organisation d'un jury citoyen

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte Landes Océanes associant le Département des Landes et la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud porte un projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golfique sur le territoire de la commune de Tosse dénommé « ZAC du Sparben ».

Il est ainsi prévu, dans le cadre d'une ZAC d'environ 240 hectares, la réalisation d'un programme de 500 logements, dont la moitié de logements sociaux et intermédiaires, d'hébergements touristiques, d'équipements sportifs publics et d'équipements golfiques. L'objectif de ce projet est de renforcer l'attractivité touristique d'un territoire rétro-littoral notamment sur les ailes de saison estivale tout en répondant aux enjeux liés à l'accroissement démographique structurel en termes d'accessibilité des logements et d'accès aux équipements publics.

Les études en vue de l'obtention des autorisations administratives sont toujours en cours.

Si besoin, vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Internet (www.dialogue-territorial-tosse.fr) qui a été créé pour accompagner le dispositif de concertation mis en place par le syndicat mixte.

J'ai souhaité mettre en place aujourd'hui un nouveau processus d'association du public permettant à un jury composé d'une vingtaine de citoyens tirés au sort de se prononcer sur le projet en totale objectivité.

Afin de garantir l'objectivité de la délibération du jury, un groupement composé des sociétés Res Publica Conseil, spécialisée dans l'accompagnement des collectivités publiques pour leurs démarches de concertation et de débat public, et Harris Interactive a été désigné courant mai pour accompagner le Syndicat Mixte dans ce processus qui doit s'achever avant la fin de cette année.

Préalablement au recueil de l'avis informé des participants à ce jury citoyen, une formation doit pouvoir leur être dispensée sur les questions qui relèvent du domaine de compétences de l'association que vous présidez.

.../...

Cette séance de formation du jury devrait se dérouler le samedi 12 octobre et le dimanche 13 octobre matin.

C'est pourquoi je vous serais très reconnaissant de bien vouloir proposer une personne qualifiée pour cette intervention. Le cabinet Res Publica prendra alors contact avec cette personne pour en expliquer les modalités d'organisation et le cadre de sa prestation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'X.F.' followed by a long horizontal line.

Xavier FORTINON
Président du Syndicat Mixte